



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°16-19

L'an deux mille seize, à 10 h,
Le 28 avril, à Pagny la Blanche Côte

| Date de convocation | 31 mars 2016 |
|-----------------------------|---------------|
| Nombre de délégués : | |
| + Titulaires | 35 titulaires |
| + Suppléants | 35 suppléants |
| + Présents | 23 |
| + vote par procuration | 0 |

Étaient présents :

Mme Béatrice BONNIN
M. Jack COLLINET
M. Daniel COURTAUX
M. Jean-François DAMIEN
M. J-Claude JACQUEMART
M. Claude FAUVET
M. Christian BORNIET
M. Pascal GILLAUX
Mme Dominique HUMBERT
M. Edouard JACQUE
M. André JANNOT
M. Guy JOSEPH

M. Eddy LAURENT
M. Jean PANCHER
M. Robert PASCOLO
M. Bernard MAILLARD
Mme Morgane PITEL
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Eric GILLARDIN
M. Daniel ROUVENACH
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Claude THIERY
M. Claude WALLENDORFF

Objet de la délibération :

Création d'un poste d'attaché principal

| Résultat du vote |
|---|
| Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°16-19

Objet de la délibération :

Création d'un poste d'attaché principal

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- approuve la création d'un poste permanent d'attaché principal à temps complet à compter du 1er mai 2016,
- constate que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget,
- précise que cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel,
- autorise Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

La Présidente de l'EPAMA

Morgane PITEL

